

Formules d'assistance

Software Pack

L'assistance Software Pack vous garantit un logiciel toujours à jour pour un prix avantageux et pouvant être budgété à l'avance. De plus, vous profitez des avantages suivants :

- Mise à jour gratuite de votre logiciel lors des updates en nouvelle version.
- 15% de réduction sur toutes les formations : produits, Workshop, cours spécialisés, séminaires

L'assistance Software Pack est souscrite pour des produits spécifiques. Elle a une durée de validité de un an au minimum et peut être dénoncé au plus tard 3 mois avant sa date d'expiration. Sans avis contraire de la part du client, elle se prolonge automatiquement d'année en année. Si le Software Pack n'est pas signé au moment de l'achat, le logiciel doit en premier lieu être mis à jour.

Le Software Pack se conclut sur l'ensemble des produits achetés et ce pour une raison de compatibilité entre les modules.

Le prix du Software Pack est annoncé dans la liste de prix.

Cette formule d'assistance peut-être conclue pour la variante Sage Start Premium.

Plus Pack

Avec l'assistance Plus Pack, Sage Suisse SA répond de manière compétente à la plupart des besoins d'assistance sur les divers logiciels et offre un service après-vente performant.

Le Plus Pack comprend :

- La mise à jour des logiciels et les services Pack gratuits.
- La Hotline gratuite par téléphone et fax sur une ligne téléphonique préférentielle.
- Le service d'assistance gratuit par e-mail.
- L'accès illimité et gratuit (24h/24h – 7j/7j) à notre base de connaissance en ligne
- 15% de réduction sur toutes les formations : produits, ateliers, cours spécialisés, séminaires, service de support individuel

Il existe de nombreux attraits à la souscription d'une assistance Plus Pack dont entre autres : bénéficier d'une solution logicielle performante pour un prix avantageux qui peut être budgétée à l'avance, travailler sur une version de programme toujours à jour, obtenir les services complémentaires du concepteur à prix réduit. Le Plus Pack est souscrit pour des produits spécifiques. Il a une durée de validité de un an au minimum et peut être dénoncé au plus tard 3 mois avant sa date d'expiration. Sans avis contraire de la part du client, il se prolonge automatiquement d'année en année. Si le Plus Pack n'est pas signé au moment de l'achat, le logiciel doit tout d'abord être mis à jour. L'assistance Plus Pack se conclut sur l'ensemble des produits achetés et ce pour une raison de compatibilité des modules utilisés. En effet lors d'une mise à jour, celle-ci se fait sur tous les modules. Le prix du Plus Pack est annoncé dans la liste de prix.

Cette formule d'assistance peut-être conclue pour les 2 variantes Sage Start : Premium et Standard.